



COMMUNE DE
Conthey
VALAIS + SUISSE

Rapport de la commission bourgeoisiale

Objet de la séance : Présentation des comptes 2025

Séance du : 22.04.2026

Membres de la Commission

Nom	Prénom	Fonction
Papilloud	Guillaume	Président
Quennoz	Valentin	Rapporteur
Berthoud	Joël	Membre
Udry	Cédric	Membre

Administration communale

Nom	Prénom	Fonction
Germanier	Christophe	Président de la bourgeoisie
Moulin	Gautier	Conseiller bourgeoisial
Nanchen	Gérald	Conseiller bourgeoisial
Jacquod	Alexandra	Cheffe finances

Invités

Nom	Prénom	Fonction

Excusés

Nom	Prénom	Fonction
Vergères	Jean-Daniel	Membre
Ruchat	Sabrina	Membre

1. Introduction

La commission bourgeoisiale s'est réunie le 22 avril 2026 à la Tour Lombarde pour la présentation des comptes 2025 de la bourgeoisie.

2. Présentation des comptes

Le président du conseil bourgeoisial, M. Christophe Germanier ouvre la séance et présente les comptes avec une marge d'autofinancement de CHF 333'766.34.-

Le bénéfice final est de CHF 103'393.- après déduction des charges spéciales.

M. Gautier Moulin prend la parole et porte l'attention en toute transparence sur les CHF 185'141.55 investis pour l'aménagement des locaux du service forestier au Petit-Pont, au lieu des CHF 135'000.- initialement prévus au budget.

Cet excédent de CHF 50'141.55 est dû à des travaux effectués à l'interne par le service forestier et devra être accepté lors d'un vote par l'assemblée bourgeoisiale.

M. Gautier Moulin passe en revue les différents résultats des comptes.

Les points suivants sont mis en avant :

Sylviculture :

8200.35 : La différence est due à un surplus de subventions et est allouée aux fonds de reboisements.

Le résultat est positif suite à différents compromis trouvés sur la taxe des eaux.

M. Gautier Moulin informe que le contrat de la gravière de la Morge a été renouvelé au nom de la commune et non en faveur de la bourgeoisie, car le contrat était établi envers le mauvais bénéficiaire depuis plusieurs années.

C'est pour cette raison que les résultats de ce revenu ne seront plus imputés à la bourgeoisie (CHF 10'000.-).

Il précise qu'aucune demande du conseil municipal ne sera faite à la bourgeoisie de rétrocéder le surplus touché durant ces années.

Revenus d'immeubles :

Pour donner suite à une demande de la commission, M. Gautier Moulin nous présente la liste des locations de fermage de la bourgeoisie et nous la met à disposition.

Il rappelle à la commission les bases LIPDA (Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage) sur l'utilisation de ces données et insiste sur la confidentialité de ces dernières.

Il informe que le Camping Sedunum se situe à 2/3 sur la commune de Conthey et 1/3 sur la commune de Sion. Le contrat avec ce dernier sera réévalué dès sa fin tout en prenant en compte les aménagements de Rhône 3.

M. Gautier Moulin souligne le fait que dans un futur proche le revenu du Camping Sedunum sera amené à disparaître.

Indicateurs financiers :

Dans les indicateurs financiers, il est indiqué que la fortune nette par bourgeois se monte à CHF 221.-

Une dette brute de CHF 1'449'368.- est due à la commune en date du 31.12.2025.

M. Gautier Moulin conclut que les comptes 2025 sont très équilibrés.

M. Christophe Germanier prend la parole et informe que :

- Les demandes de la commission ont été réalisées.
- En cas de question sur le comité de pilotage de la Tour Lombarde la personne de contact est M. Philippe Germanier.
- Le service forestier n'aura pas de site internet, ni de logo dédié car il n'est pas une entreprise mais un service rattaché à la commune de Conthey, par conséquent il se doit d'utiliser les canaux de diffusion de cette dernière.

Il porte une attention particulière sur le fait que si le service forestier décide de partir en tant que triage, la subvention ne sera plus due à la commune mais directement au triage concerné.

La parole n'étant plus demandée, la séance se termine à 19h35.

3. Examen des comptes

Après le départ des intervenants les membres présents de la commission ont continué l'examen des comptes.

Les détails complets des dépenses des points suivants ont été demandé à la chancellerie :

- 8200.31 : Biens et services
- 8200.42 : Ventes / Prestations de service
- Travaux des aménagements effectués par le service forestier (excédent de CHF 50'141.55)

La commission bourgeoise s'est réunie pour finaliser l'examen des comptes le 11 mai 2026 avec les documents demandés en sa possession.

La commission remercie Mme Alexandra Jacquod pour la prompte transmission de ces derniers.

Au terme de son examen, la commission propose à l'Assemblée bourgeoise d'accepter les comptes 2025, et recommande d'accepter l'excédent de budget de CHF 50'141.55 concernant l'aménagement de locaux de travail décents pour le service forestier sur le site du Petit-Pont.

4. Demande de la commission

La commission demande une clarification des revenus de location des bâtiments ou locaux hors habitations (Terrains de football, tennis, local de la Lyre,...)

La commission aimerait recevoir un exemplaire du nouveau contrat de location de la gravière de la Morge avec la commune de Conthey.

5. Notes de la commission

La commission n'est toujours pas convaincue des futurs aménagements prévus pour la Tour Lombarde, qui semblent être trop luxueux, sans compter le climat géopolitique instable qui laisse présager une potentielle flambée des prix des matières premières.

La commission regrette fortement que le logo du service forestier ne puisse pas être conservé. Cela aurait pu permettre aux personnes désireuses d'avoir recours aux services de ce dernier de faire une distinction entre la commune et la bourgeoisie.

Conthey, le 19.05.2026

Le Président
Guillaume Papilloud



Le Rapporteur
Valentin Quennoz

